

## BILAN DE LA CONCERTATION AVEC LE PUBLIC //

### ➔ Modalités de concertation prévues

// Celles initiées dans le cadre de la procédure de ZAC (délibération du 22 juin 2022)

- Parution d'un avis d'engagement de la concertation préalable dans deux journaux locaux
- Affichage en Mairie des Angles de l'avis d'engagement de la concertation préalable
- Mise à disposition des documents d'études au fur et à mesure de leur production ainsi que d'un registre permettant au public de consigner ses observations
- Organisation d'au moins un temps d'échanges avec le public permettant de débattre des enjeux et du parti d'aménagement
- Relais de la concertation sur les réseaux sociaux et le site internet de la commune avec les informations nécessaires aux différentes étapes de concertation

Le dossier de concertation comportera à minima :

- La présente délibération
- Le plan de situation
- Le plan du périmètre étudié
- Une notice explicative fixant les objectifs du projet d'aménagement du secteur Sarrat del Poujal
- Un cahier destiné à recueillir les observations du public

Ce même dossier pourra également être consulté sur le site de la commune à l'adresse suivante :  
[www.mairie.lesangles.com](http://www.mairie.lesangles.com)

// Celles associées à la révision allégée tendant à la mise en place d'une OAP valant création de ZAC (délibération du 03 août 2023)

- Continuité des modalités de la concertation d'ores et déjà mises en œuvre et rappelées ci-dessus
- Organisation d'un questionnaire à destination des habitants afin de mieux percevoir les besoins en termes de logement
- Alimentation du dossier de concertation avec les éléments concernant la révision allégée et le projet de ZAC
- Organisation d'une permanence en Mairie sur inscription

### ➔ Modalités de concertation réalisées

Les modalités de concertation fixées ont effectivement été mises en œuvre.

Citons en ce sens :

- La parution d'avis et d'articles relatifs à la concertation publique dans :
  - L'Indépendant (02.07.2022) concernant la ZAC
  - Midi Libre.fr (05.07.2022) concernant la ZAC
  - L'Indépendant (20.11.2023) concernant la ZAC
  - L'Indépendant (06.12.2023) concernant la Révision Allégée
  - Midi Libre.fr (06.12.2023) concernant la Révision Allégée
- L'affichage en Mairie des Angles de l'avis d'engagement de la concertation préalable (annonce LUMIPLAN)
- La mise à disposition d'un dossier de concertation :
  - Composé notamment des éléments de procédure, des documents permettant de comprendre le projet (explications quant aux ambitions du projet, document graphique...) et des documents d'information (articles...)
  - Disponible sur le site Internet de la commune, en Mairie et à l'Office du Tourisme
- La mise à disposition de deux registres permettant au public de consigner ses observations :
  - Un registre a été ouvert à la Mairie, consultable aux horaires d'ouverture du lundi au vendredi

- Un registre a été également ouvert à l'office du tourisme pour permettre un accès la semaine et le week-end.
- L'organisation d'un temps d'échanges avec le public sous forme d'une réunion publique le 07 juillet 2022 (séminaire projet)
- La publication d'informations sur les réseaux sociaux et le site Internet de la commune, ainsi que dans la presse locale :
  - Informations relatives à la concertation publique sur le site Internet de la commune avec adresse mail dédiée
  - Enquête « Logement des travailleurs saisonniers » (2022)
  - Articles dans le journal d'information de la commune (2022, 2023...)
  - Article dans L'Indépendant relatif à la concertation publique (25.01.2024)
  - Articles dans L'Indépendant et Midi Libre.fr (16.02.2024) relatifs à la clôture de la concertation prévue le 23.02.2024
  - Article dans L'Indépendant relatif à la clôture de la concertation (20.02.2024)
  - ...
- L'organisation d'un questionnaire relatif aux besoins en logement :
  - Information publiée dans L'Indépendant le 28.11.2023 avec le lien associé
  - Information et lien associé disponibles sur le site Internet de la commune
- L'organisation d'une permanence en Mairie (annonce préalable : affichage, annonce LUMIPLAN et sur le site Internet de la commune) : rencontre avec M. le Maire sur RDV (08.02.2024)

Cette concertation a permis au public de prendre connaissance des éléments du dossier, d'appréhender la construction du projet et sa déclinaison réglementaire, de solliciter des explications et d'exprimer des observations et/ou des attentes le cas échéant.

Il en résulte notamment :

### **// Registres**

Les registres mis à disposition du public, ainsi que les courriers et mails réceptionnés, ont permis de recueillir une cinquantaine de remarques écrites. Elles portent notamment sur :

- La nécessité de produire différentes typologies de logements (logements saisonniers, résidences principales, résidences secondaires, logements sociaux...). Deux typologies manquantes ressortent de manière prépondérante : le logement des saisonniers et le logement pour les actifs et habitants permanents. Le prix du logement et son inadéquation avec le budget des ménages est également souvent mis en évidence ;
- Le besoin de logements « inclusif » pour nos aînés et la mixité fonctionnelle ;
- Les difficultés pour accéder à la propriété ;
- Le développement du village en relation notamment avec le modèle extensif et le potentiel au sein de l'existant ;
- L'évolution / L'avenir de la station (toutes saisons) ;
- La nécessité de protéger les générations futures ;
- La relation à l'emploi / au travail, au tourisme et à l'agriculture ;
- La durabilité et la réversibilité des aménagements (pollution, dérèglement climatique, imperméabilisation des sols,...) ;
- La nécessité de prendre en compte la sensibilité patrimoniale, paysagère et environnementale du secteur ;
- La nécessité de sécuriser l'entrée de ville et de la circulation tout en maintenant les itinéraires de promenade ;
- La gestion des flux (motorisés et doux) ;

Notons que les remarques formulées :

- Ont été majoritairement favorables au projet porté dans le cadre de la révision allégée du PLU ;

- Ont été faites par un large panel d'acteurs territoriaux, représentant (habitants permanents, propriétaires fonciers, acteurs sociaux, associations environnementales...);
- Ont permis d'enrichir les réflexions liées au projet et portant notamment sur :
  - Le développement du territoire et son économie (existante et à venir) ;
  - L'adéquation entre l'offre en logements et les besoins ;
  - Les systèmes de mobilité ;
  - La résilience du territoire.

| THEMATIQUES ABORDEES                                                                                  |                                |                                                                    |                                |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|--------------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| Favorables au projet                                                                                  |                                | Défavorables au projet                                             |                                |
| <b>THEMATIQUE LOGEMENT</b>                                                                            | Environ<br>61<br>contributions | <b>THEMATIQUE LOGEMENT</b>                                         | Environ<br>18<br>contributions |
| Logement des saisonniers / Difficultés                                                                | 2<br>3                         | Favorise les saisonniers plutôt que les permanents                 | 1                              |
| Problème de recrutement d'emplois / logements disponibles                                             | 1                              | Ne règle pas les problèmes des travailleurs saisonniers itinérants | 2                              |
| Logements permanents habitants                                                                        | 1<br>4                         | Favorise la Résidence Secondaire                                   | 2                              |
| Accès à l'habitat individuel                                                                          | 1                              | Contre la création de HLM                                          | 2                              |
| Accession à la propriété                                                                              | 3                              | Valorisation des logements / foncier existant                      | 1                              |
| Logements « inclusifs » / ainés                                                                       | 3                              | Contre la création d'un centre de rééducation                      | 2                              |
| Projet social / Logements sociaux                                                                     | 3                              | Favoriser les dents creuses / réhabilitation de l'existant         | 3                              |
| Logement des actifs                                                                                   | 9                              | Concentration du logement social                                   | 1                              |
| Prix du logement abordable correct                                                                    | 4                              | Inappropriée sur le logement                                       | 1                              |
|                                                                                                       |                                | Étalement urbain                                                   | 1                              |
|                                                                                                       |                                | Spéculation immobilière                                            | 1                              |
|                                                                                                       |                                | Réseau AEP saturés                                                 | 1                              |
| <b>THEMATIQUE CIRCULATION</b>                                                                         | Environ<br>21<br>contributions | <b>THEMATIQUE CIRCULATION</b>                                      | Environ<br>5<br>contributions  |
| Sécurisation du trafic routier / l'entrée de ville / circulation (Montée du Coq d'Or) – Accès routier | 1<br>5                         | Aggravation des problèmes de circulation                           | 2                              |
| Sécurité flux VL                                                                                      | 3                              | Inefficace sur les problèmes des circulations                      | 1                              |
| Sécurité flux vélo/piétons                                                                            | 3                              | Pollution                                                          | 2                              |
|                                                                                                       |                                | <b>THEMATIQUE ENVIRONNEMENT</b>                                    | Environ<br>30<br>contributions |
| <b>THEMATIQUE DEVELOPPEMENT</b>                                                                       | Environ<br>13<br>contributions | Zone agricole à protéger                                           | 7                              |
| Développement du village                                                                              | 3                              | Pas de bétonnisation                                               | 2                              |
| Avenir du village                                                                                     | 3                              | Imperméabilisation des sols                                        | 1                              |
| Evolution/Avenir de la station toutes saisons                                                         | 3                              | Destructeur pour l'environnement                                   | 7                              |

|                                                      |   |                                    |   |
|------------------------------------------------------|---|------------------------------------|---|
| Développement du tourisme                            | 1 | Destruction promenerie             | 1 |
| Maintien de l'outil de travail                       | 1 | Menace patrimoniale                | 1 |
| Protéger les générations futures                     | 2 | Réchauffement climatique           | 1 |
| Projet d'utilité publique                            | 1 | Impact vue                         | 1 |
| Zone qui n'a plus sa vocation agricole depuis 30 ans | 1 | Préservation du panorama / paysage | 4 |

### // Permanence 08.02.2024

3 personnes directement touchées par le projet de ZAC se sont exprimées (propriétaires foncier privés et promoteur – aménageur).

Malgré la modeste participation et les éventuelles divergences entre intérêts publics et privés, un bilan positif a été fait de cette permanence dans la mesure où les personnes qui se sont déplacées/manifestées ont pu bénéficier d'un temps d'échanges privilégié et personnalisé avec M. le Maire.

### Synthèse du contenu des échanges

3 rendez-vous. 2 avis favorables, 1 avis défavorable.

Dans ce contexte, les moyens d'information utilisés et les moyens d'expression offerts au public ont ainsi permis d'assurer une concertation efficace participant à la réflexion nécessaire à la construction du projet et ce pendant toute la révision allégée du PLU.

### BILAN DE L'ASSOCIATION DES PERSONNES PUBLIQUES //

Les personnes publiques ont été associées à la procédure de révision allégée du PLU des Angles, via notamment :

- **La notification des délibérations relatives à la procédure** (délibérations du 22 juin 2022 et délibération du 03 août 2023)
- **Des rencontres / réunions** (temps d'échanges le 07 juillet 2022) **et/ou échanges dématérialisés** (échanges téléphoniques, mails...)
- **L'envoi de courriers / documents informatifs** par LRAR (novembre 2023)

Les avis et échanges survenus (CD66, Région Occitanie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat des PO...), globalement favorables, ont servi la construction du projet via la mise en exergue de points de vigilance, portant notamment sur :

- La typologie des logements ;
- La gestion des ressources ;
- La limitation de l'imperméabilisation des sols ;
- La sensibilité environnementale et patrimoniale / archéologique ;
- La mobilité.